



## Pop-Up Renouvellement Urbain « Le quartier moteur »

Le Pop-Up Renouvellement Urbain « Le quartier moteur » est un évènement régional organisé par l'IREV, en partenariat avec l'État, le Conseil Régional Hauts-de-France et l'ANRU, qui aura lieu les 11 et 12 avril 2018. L'objectif ? Permettre aux acteurs des 57 quartiers concernés par le renouvellement urbain en région Hauts-de-France d'échanger et de partager les réponses imaginées sur les territoires.

### ✓ **Problématique générale :**

Dans quelles mesures les projets de Renouvellement Urbain peuvent permettre au quartier de devenir moteur au sein de son territoire ?

Le Pop-Up permettra d'explorer de nombreuses pistes de réflexion : l'inscription du PRU dans le contrat de ville (notamment en réponse aux enjeux de cohésion sociale et développement économique), le développement de fonctions pour le quartier, la déclinaison opérationnelle de la vocation du quartier formalisée dans le protocole, l'intégration pleine et entière du quartier au sein de l'agglomération ou encore le relogement des personnes et la contribution à un meilleur équilibre socio-spatial sur le territoire.

Les enjeux de participation des habitants, de gestion urbaine de proximité, d'analyse patrimoniale ou encore de lien avec la Troisième Révolution Industrielle seront également abordés dans le cadre de visites de sites et d'ateliers dédiés.

### ✓ **Contribuer ? (appel à manifestation d'intérêt)**

En tant qu'acteurs de la Politique de la ville, du Renouvellement urbain ou d'un projet urbain dans les Hauts-de-France, vous pouvez contribuer à la journée en valorisant une action, en témoignant d'une réflexion en cours, en présentant un outil ou une démarche initiée localement.

Chef de projet, élu, organisme HLM, chargé de GUP, d'accompagnement du changement, de relogement ou de concertation, agent de l'État (DDTM, délégué du Préfet...), cabinet conseil (urbanistes...), association ou encore entreprise concernée par un PRU en région : pour toute contribution, contactez votre interlocutrice à l'IREV (Marie SIOEN, chargée de mission, 03.20.25.61.55).

Pour y répondre, il vous suffit de compléter le formulaire en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.irev.fr/appele-manifestation-dinteret-pop-renouvellement-urbain>

#### **Pour plus d'informations...**

Contactez Marie SIOEN, chargée de mission, à l'IREV :

[m.sioen@irev.fr](mailto:m.sioen@irev.fr)

03.20.25.61.55

**Retrouvez le programme de ces deux journées dans les pages suivantes.**

## Jour 1 – mercredi 11 avril 2018

---

### ✓ 15h30 – 18h00 : Visites de sites

Le mercredi après-midi, l'IREV vous propose 3 visites de site en simultanée. Au choix parmi ces balades urbaines sous l'angle du renouvellement urbain ;

- Secteur **Concorde à Lille** : un grand ensemble entre la ceinture des boulevards et le périphérique lillois, bordé d'un secteur habitat privé. **Quelles ambitions développer en termes de trame urbaine et de mixité sociale et fonctionnelle ?**
- Secteur **Les Oliveaux à Loos** : comptant environ 8000 habitants soit un tiers de la population communale, le quartier souffre d'un isolement urbain, comporte un parc social prépondérant et un équipement structurant manquant d'attractivité. **Quelle restructuration du quartier pour une revitalisation en son cœur et une ouverture sur le reste de la commune ?**
- Secteur **Trois ponts à Roubaix** : le quartier a bénéficié d'un PRU lors du premier Programme National de Renouvellement Urbain : intervention sur l'habitat social, sur cinq équipements publics et sur l'aménagement (voiries, square). **Quel projet de Gestion Urbaine de Proximité pour une pérennisation des effets du projet ?**

### ✓ 18h30 – 20h00 : Discriminations dans l'accès au logement

Présentation du rapport « DALTON », Discrimination dans l'Accès au Logement : un Testing de cOuverture Nationale et mise en débat de ces enseignements.

- **Yannick L'HORTY, Laboratoire ERUDITE, Université Paris Est**
- Échanges avec les participants

## Jour 2 – jeudi 12 avril 2018

---

Lieu : Salle Salvador Allende, 2 Avenue René Coty, Mons-en-Barœul.

✓ 09h00 – 09h30 : accueil café

✓ 09h30 – 10h00 : ouverture - introduction

- **Guillaume DELBAR, Vice-Président du Conseil Régional Hauts-de-France** délégué à la rénovation urbaine, au logement, à l'innovation numérique et sociale.
- Présentation des parcours modulables.

✓ 10h00 – 12h30 : parcours modulables

- *Participation, au choix, à l'un des quatre ateliers d'échanges d'expériences et de débats. Voir le détail en page suivante.*

12h30 – 14h00 : Pause déjeuner

✓ 14h00 – 16h30 : parcours modulables

- *Participation, au choix, à l'un des quatre ateliers d'échanges d'expériences et de débats. Voir le détail en page suivante.*

✓ 16h30 – 17h00 : clôture

- **Anne VOITURIEZ, Vice-présidente de la Métropole Européenne de Lille** à la Politique de la Ville (Géographie prioritaire - ANRU)

## Parcours A : renouvellement urbain et politique de peuplement

### **Atelier 1 : le Renouvellement Urbain, levier d'équilibre socio-spatial du territoire (10h-12h30)**

Le cadre législatif (ALUR, loi égalité citoyenneté, NPNRU) impose la mise en place de divers dispositifs en termes de politique de peuplement. Comment concilier ces injonctions et le droit au logement ? Quelles modalités de mise en œuvre et de partenariat de cette grille de répartition des flux et attributions ? Comment tirer parti de l'occasion amenée par le PRU pour lutter contre la ségrégation sociale et spatiale à l'échelle de l'agglomération ? Comment inscrire les ménages dans des parcours résidentiels aussi attractifs dans le logement social que dans le privé ?

### **Atelier 2 : le relogement dans les PRU (14h-16h30)**

Avec les objectifs de dé-densification, de lutte contre la ségrégation et de relogement des ménages hors site PRU et hors quartier prioritaire, comment renouveler les procédures de relogement en dépassant les frontières communales ? Comment anticiper les relogements et travailler sur des parcours résidentiels ascendants ? Dans quelle mesure peut-on conjuguer accompagnement individuel et collectif, y compris sur des aspects sociaux au-delà de l'habitat, afin de rendre moins brutale l'obligation de déménagement ? Quelle organisation politique et technique mettre en place pour soutenir ces modalités ?

## Parcours B : le PRU, levier du projet intégré (ou réponse aux enjeux du contrat de ville)

### **Atelier 3 : un PRU qui répond aux enjeux de cohésion sociale (10h-12h30)**

La loi pour la ville et la cohésion urbaine ainsi que le règlement général de l'ANRU prônent une inscription du PRU dans la stratégie plus globale de la politique de la ville. Quels sont les conditions de réussite pour que le PRU réponde aux défis de cohésion sociale posés sur le quartier ? Dépasser l'unique logique de mise en place d'équipements (sportifs, culturels...) en l'articulant avec un projet sur le volet social qui anticipe les usages et la gestion du lieu, saisir l'opportunité du projet pour une gestion transitoire de l'espace qui permette de tester des activités ou actions, ou encore développer une analyse du fonctionnement social du quartier sont autant d'enjeux et de pistes d'action pour un quartier renouvelé et moteur.

### **Atelier 4 : Mixité fonctionnelle, développement économique : le quartier activateur (14h-16h30)**

Quels leviers urbains activer pour une dynamique économique locale exogène (attractivité pour les entreprises extérieures) et endogène (création d'activité interne au quartier) ? Entrepreneurat et création d'activité: quelle solution adaptée au territoire (hôtels d'entreprises, pépinières, incubateurs, tiers lieux...) et quelle intégration dans le reste de la ville ? Comment utiliser le renouvellement urbain afin de créer ou consolider un parcours de la création sans ruptures ? Les quartiers en renouvellement urbain offrent souvent des friches, espaces délaissés ou encore lieux en transition pendant le projet (cellules commerciales par exemple). Comment saisir ces opportunités foncières pour inciter au développement d'activités nouvelles ? (activités économiques, tiers-lieux, innovation...)

## Parcours C : De la vocation à la déclinaison opérationnelle

### **Atelier 5 : Définir des fonctions aux quartiers en renouvellement urbain : une question d'échelles ? (10h-12h30)**

La vocation du quartier a été définie dans le protocole de préfiguration : aujourd'hui dans la phase de programmation, comment décliner cette intention en orientations urbaines spatialisées, qui vont venir attribuer au quartier des fonctions propres ? Par quel côté commencer la mise en œuvre du projet pour déclencher des effets sur le quartier ? Comment organiser le phasage des opérations ? À quelles fonctions existantes à proximité immédiate du quartier le projet peut-il se raccrocher et comment ? Idéalement après le PRU, le périmètre du PRU ne doit plus avoir de sens.

### **Atelier 6 : Quels outils pour consolider les scénarii retenus ? (analyse patrimoniale, phasage des opérations) (14h-16h30)**

La mise en œuvre du projet urbain est complexe et comprend de nombreux champs. Cet atelier favorisera l'échange sur des outils à visée opérationnelle, disponibles ou à construire. L'analyse patrimoniale au service du projet sera par exemple l'un des aspects étudié : en effet, le parc social, enjeu fort de tout PRU, nécessite une analyse objectivée pour que les décisions prises (démolition, réhabilitation légère ou lourde, résidentialisation...) soient cohérentes et complémentaires avec l'ensemble du projet de renouvellement urbain (réorganisation de voirie, restructuration du quartier, nouvel espace public...). Comment recueillir et objectiver des données, pour une analyse du parc social à l'échelle du quartier qui prenne en compte trois volets : le patrimoine, le peuplement et l'urbain ? Comment ces informations vont pouvoir nourrir l'ensemble des partenaires du PRU ?

## Parcours D : La transition, moteur du changement à accompagner

### **Atelier 7 : Accompagner le changement ou co-construire : la participation citoyenne à l'épreuve du PRU (10h-12h30)**

Le temps du projet pouvant durer une décennie, il peut être difficile de mobiliser les habitants sur le long terme. À cette fin, comment formaliser une stratégie de participation ? Le temps du projet permet d'être un incubateur à idée et initiatives citoyennes et économiques pour prendre place dans le nouveau quartier. Comment, dès lors, conjuguer d'une part, des actions participatives adaptées au temps de l'habitant (petites victoires, réalisations concrètes du quotidien qui apporteront de la satisfaction, accompagnement d'initiatives collectives) et d'autre part des actions participatives de concertation calquées sur le temps long du PRU ? Dans quelle mesure cette seconde dimension de la participation peut permettre l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet urbain et du projet de gestion partagé ?

### **Atelier 8 : La troisième révolution industrielle (rev3) déclinée dans les projets de renouvellement urbain (14h-16h30)**

La Troisième Révolution Industrielle offre une opportunité de s'orienter vers un modèle économique et sociétal innovant : économie circulaire, mobilité, numérique, énergies, bâti ou encore économie du partage. Comment ces innovations peuvent-elles s'inscrire en réponse à plusieurs priorités du NPNRU ? (diversification de l'habitat, efficacité énergétique, ouverture du quartier et mobilité des habitants, développement économique...). Comment anticiper les enjeux de gestion que posent ces nouveaux usages, équipements et logements ? (gestion déchets, énergie, mobilité...).